

# Mise à jour pour les abonnés SEDAR<sup>MD</sup>

**Le 28 mars 2011**

## **Mise à jour de codes (version 008.016.000)**

Une mise à jour de codes SEDAR est prévue pour le lundi 4 avril 2011.

Nous vous invitons à télécharger la mise à jour de codes dès que possible à compter du 4 avril 2011 en suivant les instructions indiquées ci-après :

1. Lancez le logiciel SEDAR;
2. Sélectionnez le menu Fichier;
3. Dans le menu Fichier, sélectionnez Échanges avec le serveur SEDAR.

Cette démarche permettra de vous assurer que l'application est à jour et prête à être utilisée avant l'utilisation réelle des fonctions de gestion.

Avec cette mise à jour de codes, l'application client SEDAR passera à la version 008.016.000.

Une fois la mise à jour de codes téléchargée, fermez le logiciel SEDAR et suivez les instructions indiquées ci-après pour procéder à la mise à jour de codes :

1. Cliquez sur le bouton Démarrer situé dans le coin inférieur gauche de l'écran;
2. Sélectionnez le menu Programmes;
3. Dans le menu Programmes, sélectionnez SEDAR, puis Mise à jour de codes.

## **Dossiers dont l'état est TMP**

Tous les dossiers sauvegardés, mais non soumis (tous les dossiers dont l'état affiché à l'écran Gestion des dossiers est TMP) doivent être soumis au plus tard le vendredi 1<sup>er</sup> avril 2011 ou être supprimés. Pour supprimer un dossier dont l'état est TMP, surlignez le projet, sélectionnez Fichier, puis cliquez sur Supprimer un dossier non envoyé.

## Résumé des modifications apportées à la mise à jour de codes

### 1. Changements de type de document

Pour les types de dossier :

Information annuelle concernant le pétrole et le gaz (Règlement 51-101)

- Le type de document « Communiqués de presse (Art. 2.2 du Règlement 51-101) » a été retiré du sous-type de dossier *Information annuelle sur pétrole & gaz*.

Offre publique de rachat sous le régime d'une dispense

- Le type de document « Avis d'O.P.R. sous le régime d'une dispense (art. R-189.1.2 QC) » a été retiré.
- Le nouveau type de document « Communiqué (article 4.8 du Règlement 62-104) » a été ajouté.

### 2. Changements apportés aux descriptions des barèmes des droits

#### Modifications à la Règle relative aux droits de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (« CVMO ») :

Cette mise à jour de codes tient compte des modifications à apporter aux montants des droits de participation de la CVMO en vigueur le 4 avril 2011. Les autres montants des droits ne sont pas touchés. De plus amples renseignements sont disponibles sur le site Web de la CVMO à la page de la Règle 13-502 relative aux droits :

[http://www.osc.gov.on.ca/en/SecuritiesLaw\\_rule\\_20101210\\_13-502\\_unofficial-consolidated.htm](http://www.osc.gov.on.ca/en/SecuritiesLaw_rule_20101210_13-502_unofficial-consolidated.htm)

(en anglais seulement)

#### **Commission des valeurs mobilières de la Nouvelle-Écosse (« NSSC »)**

Cette mise à jour de codes tient compte des modifications à apporter au barème de droits de la Commission des valeurs mobilières de la Nouvelle-Écosse (NSSC); l'entrée en vigueur des modifications au barème de droits correspond à la date de mise à jour de codes.

### 3. SEDAR.com

À compter du lundi 4 avril 2011, des listes mises à jour des barèmes de droits de toutes les autorités destinataires, de tous les types de dossiers SEDAR et des types de documents afférents seront affichées sur le site Web de SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com/sedar/sedar\\_fr.htm](http://www.sedar.com/sedar/sedar_fr.htm).

Le nouveau type de document « Communiqué (article 4.8 du Règlement 62-104) » sera offert sur notre site Web en cliquant sur Recherche dans la base de données, Recherche de documents de sociétés ouvertes, Communiqué.

### 4. Changement de personnel à la CDS (SEDAR)

#### Pour les abonnés du Québec, de la région d'Ottawa et des Maritimes

Jason Petrie a été nommé à titre de nouveau directeur des relations avec la clientèle, SEDAR. Il est responsable des clients du Québec, de la région d'Ottawa et des Maritimes. Jason travaille au bureau de Toronto et est en mesure de fournir une formation aux nouveaux déposants à l'aide de l'outil de réunion en ligne « GoToMeeting ». Il planifiera également des séances de formation trimestrielles en personne, au besoin. On peut joindre Jason par téléphone, au 416 365-8141, ou par courriel, à l'adresse [jpetrie@cds.ca](mailto:jpetrie@cds.ca).

Les abonnés de la côte est qui soumettent un Formulaire SEDAR 6 (Attestation d'authentification) sont priés de le faire parvenir à Jason Petrie, aux soins de notre bureau de Toronto, aux coordonnées suivantes :  
85, rue Richmond Ouest, bureau 1100  
Toronto (Ontario) M5H 2C9

Tous les directeurs des relations avec la clientèle peuvent désormais être joints au moyen de la ligne d'assistance, offerte aux abonnés situés à l'extérieur de la zone d'appels locale, au 1 800 219-5381.

**Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre directrice des relations avec la clientèle de votre région, SEDAR ou avec le Service d'assistance technique de la CDS INC., au 1 800 219-5381.**